

Juillet 2021

Numéro de l'été

PARATRACKS

Bulletin de nouvelles de Lésions Médullaires Manitoba Inc.



Proud History | Vibrant Future

Dans ce numéro :

**Retenez la date de la célébration virtuelle de notre 75^e anniversaire, p. 5*

**Sur la route de nouveau : Comment un membre a repris le volant, p. 6*

**Une fois les études terminées, la recherche d'un emploi commence, p. 14*

**Véhicules à louer : Amélioration de l'accessibilité de leurs services, p. 17*



ParaTracks est une publication de :

**Lésions Médullaires
Manitoba Inc.**

825, rue Sherbrook
Winnipeg MB R3A 1M5

Tél : 204-786-4753
Fax : 204-786-1140
Sans frais : 1-800-720-4933
(seulement au Manitoba)
Courriel : info@scimanitoba.ca
Site Web : www.scimanitoba.ca

Avec le soutien de la Manitoba
Paraplegia Foundation Inc.

ParaTracks paraît 3 fois par année.
Il est également offert en ligne sur
le site Web de LM Manitoba Inc.

Tirage : 950 exemplaires
Lectorat approximatif : 2,000

Rédacteur : Dan Joannis
Mise en page : Adrienne Conley

Tarifs pour une annonce prête à être reproduite :

Pleine page : 160 \$

Demi-page : 87 \$

Quart de page : 55 \$

Taille d'une carte de visite : 33 \$

Petites annonces : gratuites pour les membres
de Lésions Médullaires Manitoba

Les soumissions, suggestions et commentaires sont
grandement appréciés. Veuillez les envoyer par
courriel à info@scimanitoba.ca ou par la poste à
LM Manitoba à l'adresse indiquée ci-dessus.

No d'entente avec Postes Canada : 40050723

Conseil d'administration

Corrine Deegan*
Linda Godin-Sorin
Jeannette Gougeon
Lyll Hallick – vice-président
Gary Magorel
Ron May
Audrey McIlraith*
Barbara Rapson
Leonard Steingarten*
Adam Terwin – trésorier

**personne médullolésée*

*LM Manitoba offre ses condoléances aux familles des personnes
suivantes décédées récemment :*

Donna Alexander

Clem Gervais

Yvonne Bélanger

Mavis Maslow

Edward Clarke

Leander Penner

Christina Drury

Dean Woods

**NOUS AVONS BESOIN DE VOS COMMENTAIRES
ET SUGGESTIONS!**

**Qu'est-ce que vous aimeriez voir dans les prochains
numéros de *ParaTracks*?**

Nous nous efforçons de publier des articles et des annonces
susceptibles d'intéresser nos membres. Afin de continuer à le
faire, nous avons besoin de savoir ce que vous pensez. Sans la
rétroaction des membres de LM Manitoba, nous ne sommes
pas certains de vous offrir l'information dont vous avez besoin.

Nous vous invitons à prendre un moment pour nous faire part
de vos commentaires et suggestions. Y a-t-il un article que
vous avez trouvé intéressant? Qu'avez-vous aimé dans ce nu-
méro de *ParaTracks*? Y a-t-il quelque chose qui vous a déplu?

Veuillez faire parvenir vos commentaires par courriel à
Adrienne Conley à info@scimanitoba.ca ou par téléphone au
204-786-4753 ou au 1 800 920-4933, poste 222.

Saviez-vous que...

Si vous avez quelque chose à vendre, à échanger ou à donner et que
vous êtes membre de LM Manitoba, vous pouvez placer une petite an-
nonce gratuitement dans *ParaTracks*? Pour en savoir davantage, con-
tacter Adrienne Conley par courriel à aconley@scimanitoba.ca ou par
téléphone au 204 786-4753, poste 222.

LM Manitoba Inc. n'endosse ni ne garantit aucun des produits ou ser-
vices annoncés dans *ParaTracks*. Les lecteurs et les lectrices sont
fortement encouragés à bien se renseigner sur ces produits et les en-
treprises qui y font de la publicité avant de faire un achat. Les textes
publiés dans *ParaTracks* ne peuvent être reproduits sans l'autorisa-
tion écrite de l'association. À noter que les opinions exprimées dans
ParaTracks sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessaire-
ment celles de LM Manitoba Inc.



COVID-19 et LM Manitoba

À partir du 19 mars 2020, Lésions médullaires Manitoba Inc. suspend toute réunion en personne et ferme ses bureaux, afin de se conformer aux directives des gouvernements fédéral et provincial, et ce, dans le but de freiner et d'arrêter la propagation de la COVID-19.

Malgré cette perturbation, notre personnel travaille à distance. Si vous désirez parler en personne à un membre du personnel pour obtenir un soutien ou une aide non urgente dont vous auriez besoin, vous pouvez toujours nous joindre en composant le **204-786-4753** ou le **1 800 720-4933 (sans frais au Manitoba)**. Vous pouvez aussi communiquer par courriel avec tout membre du personnel à son adresse électronique qui figure ci-dessous.

Nous espérons que cette interruption de service sera de courte durée. Entretemps, nous continuerons à suivre les recommandations des experts de la santé et des spécialistes canadiens des lésions médullaires. Nous fournirons des mises à jour régulières et des ressources supplémentaires sur notre site Web à l'adresse www.scimanitoba.ca.

Si vous avez des préoccupations en matière de santé, veuillez contacter :

- Info-Santé au **204-788-8200** ou au **1-888-315-9257 (sans frais)** pour toute question concernant la COVID-19 ou tout autre question liée à la santé,
- votre médecin,
- le 911, s'il s'agit d'une urgence.

La santé de nos membres nous tient à cœur et nous sommes là pour les aider à surmonter ces circonstances inhabituelles. Afin de demeurer en bonne santé, nous vous encourageons à demeurer chez vous et à suivre les consignes des autorités de la santé publique.

Adresses courriel et postes téléphoniques du personnel 204-786-4753 ou 1-800-720-4933 (seulement au Manitoba)

Dan Joanisse	Directeur général par intérim	djoanisse@scimanitoba.ca	224
Darlene Cooper	Directrice des services de réadaptation Directrice administrative adjointe	djcooper@scimanitoba.ca	225
Adrienne Conley	Adjointe administrative	aconley@scimanitoba.ca	222
Denise Balliet	Comptable	dballiet@scimanitoba.ca	221
Gail Burnside	Conseillère en réadaptation, Services aux personnes médullosées hospitalisées Directrice adjointe, Services de réadaptation	gburnside@scimanitoba.ca	229
Natasha Schreyer	Conseillère en réadaptation, Services de transition	nschreyer@scimanitoba.ca	227
Laurence Haien	Conseiller principal en réadaptation, Services d'orientation professionnelle	lhaien@scimanitoba.ca	234
Artem Dolia	Conseiller en réadaptation, Services d'orientation professionnelle	adolia@scimanitoba.ca	230
Maria Cabas	Conseillère en réadaptation, Services aux autochtones	mcabas@scimanitoba.ca	228
Annika Onosson	Conseillère en réadaptation, Services aux autochtones - stagiaire	aonosson@scimanitoba.ca	223
Michael Reimer	Conseiller en amélioration de la formation professionnelle - stagiaire	mreimer@scimanitoba.ca	226
Anne McIntosh	Conseillère en réadaptation, Soutien aux personnes blessées au travail	mcintosh@scimanitoba.ca	231
LéAmber Kensley	Conseillère en réadaptation, Services de promotion de la santé	lkensley@scimanitoba.ca	204-781-0313



Annonces de Lésions Médullaires Manitoba

Le conseil d'administration de LM Manitoba est heureux d'annoncer la nomination de Dan Joannis à titre de directeur général par intérim, qui prend effet immédiatement. Dan œuvre activement avec LM Manitoba depuis de nombreuses années et a servi l'association dans diverses fonctions, entre autres très récemment en tant que président du conseil d'administration. En tant que membre depuis longtemps de LM Manitoba, Dan a une grande richesse d'expérience personnelle et professionnelle et nous sommes confiants que les compétences organisationnelles et de leadership dont il a fait preuve jusqu'à présent aideront à guider notre travail et à ouvrir de nouvelles perspectives pour l'avenir de notre association en ces temps incertains. Je vous invite à vous joindre à moi pour lui souhaiter la bienvenue dans ce poste important et à lui apporter votre soutien dans l'exercice de ses nombreuses fonctions et responsabilités. Vous pouvez joindre Dan par téléphone au 204-786-4753, poste 224, ou par courriel à djoannis@scimanitoba.ca.

Le conseil d'administration est également heureux d'annoncer que Darlene Cooper et Gail Burnside ont accepté non seulement de remplir leurs fonctions antérieures, mais aussi d'assumer des responsabilités administratives additionnelles. Par conséquent, à partir de maintenant, Darlene sera à la fois directrice des services de réadaptation et directrice générale adjointe, tandis que Gail sera directrice adjointe des services de réadaptation et conseillère en réadaptation auprès des personnes médullolésées hospitalisées. Cette réorganisation interne de notre structure administrative reflète la nécessité d'une collaboration accrue au niveau de la haute direction, afin de mieux préparer l'association aux redoutables défis qui l'attendent. Le conseil d'administration apprécie sincèrement leur dévouement et leur est reconnaissant d'avoir accepté de continuer à soutenir le travail important de LM Manitoba en assumant d'autres responsabilités. Veuillez vous joindre à moi pour offrir à Darlene et à Gail tout notre encouragement et notre soutien continus dans leurs nouvelles fonctions. Darlene peut être jointe par téléphone au 204-786-4753, poste 225 ou par courriel à djcooper@scimanitoba.ca, tandis que Gail peut l'être par téléphone au 204-786-4753, poste 229 ou par courriel à gburnside@scimanitoba.ca.

Notre toute nouvelle conseillère



Bonjour! Je m'appelle Natasha Schreyer. Je me suis jointe récemment à LM Manitoba en tant que conseillère en réorientation au sein des services de transition.

J'ai commencé mes études supérieures à l'Université de la Saskatchewan, où j'ai obtenu un baccalauréat en sciences infirmières. Après avoir travaillé quelque temps dans le domaine des soins de la santé, je suis retournée aux études pour parfaire ma formation et développer mes aptitudes à aider les personnes ayant besoin de services de soutien communautaire supplémentaires. Après avoir obtenu un diplôme spécialisé en toxicomanie et en travail communautaire du Collège CDI de Winnipeg, je suis devenue responsable du service de counseling d'un OSBL dans le quartier North End de Winnipeg. Je suis venue en aide à des personnes du quartier en coordonnant et en fournissant des services de soins holistiques.

Ce qui me plaît et me passionne, c'est d'être une ressource pour nos membres et c'est avec optimisme que j'envisage l'avenir avec LM Manitoba.

Je suis à votre service.



Proud History | Vibrant Future

En 2021, LM Manitoba fête 75 années de soutien au service des Manitobaines et Manitobains médullolésés. Nous sommes heureux d'annoncer qu'une célébration virtuelle aura lieu pour souligner cet anniversaire mémorable.

RETENEZ CETTE DATE :

le mercredi 3 novembre 2021, à partir de 19 h

La fête diffusée en direct comportera de nombreux aspects amusants et divertissants, notamment un encan silencieux avec de nombreux prix merveilleux, une vidéo mettant en vedette notre histoire, des entrevues avec des personnalités importantes qui ont été déterminantes dans l'évolution de notre association, de l'information sur nos services et leurs effets sur nos membres, quelques exemples de réussite, un portrait de la Manitoba Paraplegia Foundation, et la présentation de la première édition du . . .

Prix d'excellence E. Arthur Braid de LM Manitoba

Joignez-vous à nous pour cette soirée captivante, qui contribuera à sensibiliser les gens aux lésions médullaires et à rehausser notre profil dans la collectivité, afin que toute personne touchée par une lésion médullaire sache à qui s'adresser et comment nous contacter.

Visitez-nous sur Facebook (@scimanitoba), puis cliquez sur 'J'aime', ensuite sur 'En savoir plus' pour demeurer au courant de ce qui se passe chez nous et de la célébration de notre 75^e anniversaire !



Sur la route de nouveau

Laurence Haien

Dans cet article, Laurence Haien s'entretient avec Derek sur les démarches qu'il a entreprises afin de pouvoir continuer à conduire après son diagnostic de lésion médullaire.

Parlez-nous un peu de vous, Derek, svp.

J'ai 57 ans, je suis marié et j'ai trois filles adultes. Depuis peu, je suis aussi grand-père. Ma petite-fille, qui s'appelle Larissa Anastasia, est née le 6 février 2021.

En 2012, on a trouvé que j'avais une lésion médullaire complète au niveau T4. J'ai passé environ quatre mois à l'hôpital de réadaptation. Aujourd'hui, je me déplace en fauteuil roulant manuel, vu que mes fonctions motrices et sensorielles sont réduites de la poitrine jusqu'aux pieds.

Quel type de véhicule conduisiez-vous avant votre lésion et avez-vous dû changer par la suite?

Auparavant, je conduisais un VUS Nissan. Bien que je préfère un véhicule compact, ça ne me souriait pas d'avoir à démonter mon fauteuil roulant chaque fois que je prenais la route, ni de le voir prendre de la place dans le véhicule, sauf si quelqu'un était prêt à le mettre dans le coffre. Ça n'aurait pas été pratique et je me serais retrouvé à dépendre de quelqu'un. Comme je voulais être aussi autonome que possible, je me suis mis à envisager et à explorer d'autres possibilités de véhicule.

Avez-vous participé au programme d'évaluation et de gestion des conducteurs à l'hôpital de réadaptation?

Oui, on m'a aiguillé vers ce programme. Ils m'ont évalué et ont conclu que j'aurais besoin de commandes manuelles pour conduire. On m'a montré comment démonter mon fauteuil roulant, comment le charger et le décharger du véhicule et comment effectuer mes transferts en toute sécurité.

Aujourd'hui, vous conduisez un camion Toyota Tacoma. Comment en êtes-vous arrivé à le choisir?

En faisant des recherches sur Internet, je suis tombé sur MoveMobility, entreprise qui adapte des véhicules. J'ai appelé et j'ai parlé à un consultant. Il est venu chez moi et m'a fait plusieurs suggestions. Cette démarche a été très utile, car il m'a appris qu'on ne pouvait pas installer n'importe quel équipement sur tous les véhicules. C'était aussi une bonne idée de consulter une personne bien informée pour m'assurer que le véhicule que je comptais acheter pouvait être modifié ou muni de l'équipement dont j'avais besoin.

L'élévateur du fauteuil roulant a été fabriqué par Harmar, une entreprise de la Floride. Il est installé en permanence sur le plateau du camion. Il ressemble à une petite grue. Le bras se lève ou s'abaisse au moyen d'une télécommande et transporte mon fauteuil roulant du plateau jusqu'à la porte du côté du conducteur afin que je puisse y transférer lorsque je veux sortir du véhicule. Par ailleurs, une fois que je



suis installé sur le siège du conducteur, il vient prendre le fauteuil roulant et le range sur le plateau à l'arrière du camion.

De plus, j'ai fait installer un appareil de type grue dans mon camion. Il s'agit d'une plateforme escamotable qui repose contre le siège du conducteur et la porte. Cet appareil élévateur est monté derrière le siège du conducteur. Il est également rattaché à la plateforme. Les deux fonctionnent ensemble et sont actionnés à l'aide d'une télécommande.

Lorsque je veux entrer dans mon camion, la plateforme se déploie et s'abaisse jusqu'au niveau du plancher du camion. Je transfère de mon fauteuil roulant à la plateforme qui, ensuite, me soulève jusqu'au niveau du siège.

La technologie, c'est impressionnant, mais ça a l'air de coûter cher.



J'ai payé 11 000 \$ pour le camion et la plateforme. L'élévateur était assorti d'une garantie d'un an pour les pièces et la main-d'œuvre.

Avez-vous eu des problèmes avec les appareils ascenseurs?

Non, rien de majeur. Il y a eu un léger retard dans leur livraison, car ils provenaient des États-Unis, ainsi qu'un petit problème lié à un rappel d'une commande de circuit par le fabricant. Il y a aussi eu un problème avec la connexion électrique et l'élévateur installé sur le plateau de charge-



ment, que Move Mobility a résolu rapidement.

Quel entretien les appareils de levage nécessitent-ils?

Je n'ai eu à effectuer qu'un entretien minimal des appareils, mis à part la lubrification régulière des pièces mobiles.

Nous connaissons des températures saisonnières extrêmes à Winnipeg. Les élévateurs fonctionnent-ils bien en tout temps?

Oui, mais je trouve que l'élévateur sur le plateau fait beaucoup de bruit en hiver, lorsqu'il fait particulièrement froid. Ceci dit, ça n'a jamais affecté son fonctionnement.

Pensez-vous que le fait d'être mécanicien vous aurait aidé à gérer ces problèmes?

Je pense que oui. J'ai considéré beaucoup d'éléments tech-



niques avant d'acheter le camion et les élévateurs; par exemple, est-ce que le camion rentrerait dans le garage avec l'élévateur installé sur le plateau et où se trouvait la boîte à fusible de l'élévateur, au cas où j'aurais besoin de le changer.

Il y a quelques années pendant l'hiver, ma femme et moi, nous étions allés à Fargo où nous avons passé la nuit à l'hôtel. Le temps était particulièrement froid. Le lendemain matin, le camion n'ayant pas eu assez de temps pour se réchauffer, la plateforme sur laquelle je me transfère et qui m'élève au niveau du siège pour mon transfert final ne fonctionnait plus.

J'ai tout de même réussi à entrer dans le camion. Je savais tout de suite qu'il s'agissait d'un problème de fusible et comment le remplacer. Nous en avons acheté un dans une quincaillerie du coin; je l'ai remplacé et depuis l'élévateur fonctionne bien. Fort de cette expérience, je recommande aux gens d'envisager l'installation d'un système de démarrage à distance pour réchauffer leur véhicule à l'avance par temps froid.

Avez-vous des conseils à donner aux lecteurs qui envisagent l'achat d'un véhicule et d'un équipement de nature à les aider à conduire?

Consultez d'abord Move Mobility. Demandez-leur s'ils peu-

vent faire une démonstration de l'équipement que vous comptez acheter. Bien entendu, demandez-leur si cet équipement peut s'adapter au véhicule que vous envisagez d'acheter ou s'il peut être modifié en conséquence. YouTube propose de nombreuses vidéos informatives à ce sujet, que j'ai trouvées utiles.

De plus, les gens devraient s'assurer que leur véhicule muni de son équipement peut entrer dans leur garage. À cette fin, j'ai pris de nombreuses mesures au préalable pour m'assurer qu'il n'y aurait aucun problème dont, en particulier, la hauteur de l'élévateur une fois installé sur le plateau du camion.

Par ailleurs, je stationne mon véhicule de reculons dans notre garage, afin de permettre à ma femme d'avoir suffisamment de place pour y garer son auto. Si j'entrais dans le garage de l'avant, je n'aurais pas assez d'espace pour faire le tour du camion en fauteuil roulant et avoir accès à la porte de côté qui se trouve du côté droit. Je suggère que, pour cette raison, les gens envisagent d'acheter un véhicule équipé d'une caméra de recul. Deux autres choses me viennent à l'esprit : comme mon fauteuil roulant est placé sur le plateau du camion, j'ai vite appris à en retirer le coussin pour le ranger dans la cabine où il reste au chaud. Lorsque je m'assois dans mon fauteuil, c'est alors plus confortable et, de plus, ça évite d'endommager le coussin. De plus, en raison de nos hivers rigoureux et de la quantité de neige qui s'accumule, il est important de réfléchir à l'achat d'un véhicule à quatre roues motrices. Vous ne voulez pas rester pris quelque part !



Un dernier point : J'ai toujours une pince de préhension dans mon camion. Plusieurs fois au cours d'un transfert, il m'est arrivé de perdre ou d'échapper un objet, tels mes clés ou mon cellulaire. Grâce à cet outil, je n'ai pas eu besoin de sortir du camion pour récupérer l'objet.

Qu'est-ce que le fait de conduire change à votre vie?

Ça me sauve la vie. Si je ne pouvais pas conduire, je ne sais pas ce que je ferais. C'est la liberté ! C'est l'indépendance ! J'ai pu conduire une de mes filles à l'école pendant quelques années, ce qui m'a donné un but, assigné une routine et permis de passer du temps avec elle. Être capable de conduire améliore la qualité de ma vie et me la facilite.

THE ACCESS STORE

We Understand, Personalize and Deliver.

A **leading supplier** in
Manitoba for **catheters**

Loyalty Reward Program
coming soon

MEDICAL SUPPLIES
ACCESS EQUIPMENT

MOBILITY EQUIPMENT
DAILY LIVING AIDS



**Visit Us
Today**

324B Keewatin St.
Winnipeg, MB
(204)589-8955

 @Myaccessstore
 @The Access Store

 @Theaccessstore
 @Theaccessstore

For more products visit
TheAccessStore.com



Service d'ergothérapie du Centre des Sciences de la santé

Processus de renvoi au Programme d'évaluation et de gestion des conducteurs (PÉGC)

Conduire de façon sécuritaire exige d'excellentes aptitudes physiques et mentales, ainsi qu'un bon jugement. Divers troubles médicaux ou déficiences peuvent nuire à la capacité à conduire de quelqu'un et poser un risque pour sa sécurité et celle des autres sur la route.

Tout conducteur est tenu par la loi de signaler tout changement dans son état de santé ou sa condition physique pouvant affecter sa capacité à conduire. En vertu de la loi, les médecins et les optométristes doivent aussi signaler les patients dont l'état de santé peut altérer leurs capacités physiques, visuelles ou mentales essentielles à la conduite. Pour plus d'information à ce sujet, reportez-vous à www.mpi.mb.ca/Pages/medical-fitness-review-fr.aspx.

C'est le Programme de vérification de l'aptitude à conduire de la Société d'assurance automobile du Manitoba (SAAM) qui coordonne le processus de renvoi au Programme d'évaluation et de gestion des conducteurs (PEGC).

Le médecin ou le conducteur doit communiquer avec le Programme de vérification de l'aptitude à conduire par écrit : C.P. 6300, Winnipeg MB R3C 4A4, par téléphone (204-985-1900) ou télécopieur (204-953-4992).

Une fois informé, un responsable du programme transmet au conducteur les formulaires de rapports médicaux requis. Le médecin du conducteur les remplit et les renvoie au programme, dont un responsable examine les renseignements médicaux et contacte le conducteur si d'autres renseignements

sont requis, tels un rapport d'ophtalmologie ou de neurologie, ou encore des rapports sur les programmes de traitement suivis avec succès.

En fonction des renseignements médicaux soumis, un responsable du Programme de vérification peut ou non suspendre le permis de conduire jusqu'à ce que des rapports médicaux connexes et/ou une évaluation plus poussée aient été soumis.

Après avoir analysé les renseignements médicaux, un responsable du Programme de vérification de l'aptitude à conduire détermine si une évaluation du Programme d'évaluation et de gestion des conducteurs est nécessaire et fait un renvoi en ce sens au PÉGC du service d'ergothérapie du Centre des sciences de la santé. Aucun rendez-vous n'est fixé sans ce renvoi de la SAAM. Si un responsable du programme de vérification détermine qu'une évaluation du PÉGC n'est pas nécessaire, ou si un autre type d'évaluation est requis, il communique directement avec le conducteur.

Une fois la recommandation reçue, le Service d'ergothérapie du CSS envoie au conducteur une lettre contenant une description du déroulement de l'évaluation du PÉGC et des renseignements sur comment prendre rendez-vous.

Si vous avez des questions concernant le processus de renvoi, communiquez avec le Programme de vérification de l'aptitude à conduire en composant le 204-985-1900.

Foire virtuelle sur la modification de véhicules

Forte de ses 18 années d'expérience dans l'organisation de foires de modification de véhicules à la grandeur de la province, Lésions Médullaires Ontario, avec l'aide de plus d'une douzaine d'organismes de bienfaisance, est ravie d'organiser « On the Road Again », sa première foire virtuelle de modification de véhicules présentée à l'échelle du Canada.

Cet événement d'envergure en ligne fournira un contenu pertinent pour toute la communauté des personnes handicapées du Canada. Vous pourrez y voir une variété de véhicules modifiés et poser des questions pour vous aider à trouver le bon véhicule qui correspond à vos besoins et à vos intérêts. Les vendeurs et les propriétaires de véhicules seront là pour présenter les diverses possibilités de modification de véhicules et faire part de leur expertise et de leur vécu. L'événement fournira également des renseignements essentiels sur tout ce qu'il faut savoir pour reprendre la route, allant de l'évaluation des conducteurs à leur réadaptation. Que vous ayez une limitation récente ou que vous conduisiez des véhicules accessibles depuis 30 ans, « On the Road Again » est un événement à ne pas manquer.

Les présentations auront lieu le 18 août, le 25 août et le 1^{er} septembre. Consultez le site Web de LM Ontario pour plus d'information et vous inscrire : sciontario.org/vehicle-modification-show



Let's Get Manitoba Vaccinated!

**Plan to get the COVID-19 vaccine
as soon as it's your turn.**

Visit ProtectMB.ca for:

- who is eligible
- how to book your appointment
- clinic locations
- VAX Facts, Q&As, Our Stories, and more

**You can also sign up to be notified when
it's your turn.**

#PROTECT MB

Manitoba 



LE MANITOBA LANCE DE NOUVELLES CARTES D'IMMUNISATION

SÉCURISÉES POUR LES PERSONNES PLEINEMENT VACCINÉES

Selon M. Pallister, cette nouvelle approche reconnaît l'importance de la vaccination pour protéger la population et lui permettre de reprendre ses activités en toute sécurité.

Le premier ministre Pallister a annoncé aujourd'hui que les Manitobains pleinement vaccinés pourront désormais voyager sans devoir s'isoler pendant deux semaines à leur retour, grâce à une nouvelle carte d'immunisation sécurisée qu'ils pourront demander deux semaines après avoir reçu leur deuxième dose d'un vaccin contre la COVID-19.

« Ces derniers mois, bon nombre de nos citoyens ont remonté leurs manches pour participer à l'effort collectif et protéger notre province, et je tiens à les en féliciter, déclare M. Pallister. Les Manitobains nous ont dit que la perspective de reprendre les activités qu'ils affectionnent et qui leur manquent est l'une des choses qui les motivent le plus à se faire vacciner. En tant que gouvernement, nous faisons tout notre possible pour rendre la vaccination plus accessible et offrir aux Manitobains l'information et le soutien dont ils ont besoin pour prendre les bonnes décisions, se prémunir contre le virus et protéger leurs proches et les membres de leur communauté. »

Le premier ministre mentionne que la possibilité de se rendre dans une autre province sans devoir s'isoler à son retour au Manitoba est l'un des premiers avantages d'être pleinement vacciné. De plus, les établissements de santé du Manitoba, comme les hôpitaux et les foyers de soins personnels, pourront autoriser plus de visites si les patients ou résidents et leurs visiteurs sont pleinement vaccinés. Cet avantage devrait être étendu à ces établissements au cours de la semaine à venir. Par ailleurs, les contacts étroits d'un cas de COVID-19 demeureront exemptés de l'obligation de s'isoler, si ces personnes sont pleinement vaccinées et suivent les directives qui leur auront été transmises par les responsables de la santé publique. D'autres avantages devraient s'ajouter au cours des prochaines semaines.

Pour être admissible à une carte d'immunisation sécurisée du Manitoba, il faut :

- avoir une carte de santé du Manitoba;
- avoir reçu deux doses d'un vaccin;
- attendre 14 jours après avoir reçu sa deuxième dose pour s'assurer une pleine immunité.

Le premier ministre mentionne que le processus de demande d'une nouvelle carte d'immunisation sera rapide, simple et sécurisé. Deux semaines après avoir reçu leur deuxième dose, les Manitobains pourront demander leur carte dans le nouveau portail en ligne, à l'adresse immunizationcard.manitoba.ca/.

Qu'elles soient accessibles sur support numérique ou physique, les cartes ne contiennent pas de renseignements médicaux personnels. Seuls le prénom et le nom de la personne et un code QR sont visibles. Ce code QR, lorsqu'il est lu par un balayeur optique, montrera que la personne est pleinement vaccinée.

Le demandeur pourra accéder à sa carte numérique dès l'envoi du formulaire de demande en ligne. Il est également possible de demander une carte sur support physique, qui sera envoyée par la poste à l'adresse indiquée sur la carte de santé du Manitoba dans les 14 jours.

Les personnes qui n'ont pas accès à Internet peuvent communiquer avec la Direction des services assurés du ministère de la Santé et des Soins aux personnes âgées au 204 786-7101 ou au 1 800 392-1207 (sans frais) pour demander une carte. Elles sont toutefois invitées à solliciter l'aide de leur famille et de leurs amis avant de communiquer avec le ministère.

« Nous sommes tous impatients de pouvoir voyager, de rendre visite à notre famille et à nos amis et de profiter des nombreuses libertés que nous avons tenues pour acquises et qui nous manquent depuis de nombreux mois, affirme M. Pallister. Se faire vacciner et respecter les directives de santé publique pour se protéger les uns les autres et protéger notre système de santé représentent le moyen le plus rapide de sauver notre été, qui nous permettra de faire certaines des choses que nous affectionnons et de voir des gens qui nous manquent. »

La nouvelle carte sécurisée ne fournit qu'une preuve de l'état vaccinal d'une personne. D'autres détails, comme les dates de vaccination et le type de vaccin reçu, sont enregistrés dans la version en ligne de la fiche d'immunisation contre la COVID-19, qui est accessible à l'adresse manitoba.ca/covid19/vaccine/immunization-record.fr.html.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour demander une carte d'immunisation sécurisée, consultez le portail immunizationcard.manitoba.ca/.

le 8 juin 2021 Communiqué du gouvernement du Manitoba. Reproduction autorisée.



NOW OPEN!



REGISTER ON OUR WEBSITE FOR:

1 FREE HOUR OF EXERCISE THERAPY &
1 FREE HOUR ON THE FES THERAPY BIKE!

RECOGNIZE POTENTIAL, NOT LIMITS.

FSWC UTILIZES SEVERAL
DIFFERENT MODALITIES
TO ACHIEVE YOUR GOAL
OF IMPROVED FUNCTION
WHICH MIGHT INCLUDE:

- * DEVELOPMENTAL
MOVEMENT PATTERNS
- * ACTIVE NERVOUS
SYSTEM RECRUITMENT
- * GRAVITY FREE GAIT
TRAINING
- * CLINICAL FUNCTIONAL
ELECTRICAL STIMULATION
- * WHOLE BODY
VIBRATION TRAINING
- * RESISTANCE TRAINING
- * AEROBIC TRAINING
- * BALANCE TRAINING
- * REFLEX INTEGRATION

WWW.FIRSTSTEPSWELLNESSCENTRE.CA



-  204-505-0440
-  @firststepswellnesscentre
-  @FirstStepsWellness
-  17 Muir Road, Winnipeg, MB



L'Aide juridique du Manitoba

Centre juridique d'intérêt public — Unité des services de représentation juridique

Jennifer Unger

Je suis heureuse d'avoir l'occasion de me présenter et de donner un aperçu des types de services d'assistance juridique offerts par notre unité.

Je suis avocate en droit administratif à l'Aide juridique Manitoba. Je travaille au Centre juridique d'intérêt public (CJIP), qui représente des groupes et des particuliers ayant des affaires relevant du droit de l'environnement, de la *Charte des droits*, du droit des Autochtones, du droit de la consommation et de la défense des personnes à faible revenu. Le CJIP vient en aide aux personnes qui trop souvent n'ont pas droit au chapitre dans les débats sur l'adoption de politiques publiques et les questions d'ordre juridique, en leur offrant une défense de haute qualité, fondée sur des faits.

Il y a quatre avocats spécialisés au CJIP. Nous travaillons en collaboration avec Byron Williams, directeur du Centre, et Allison Fenske, avocat-conseil à l'interne, pour aider les gens à résoudre une variété de problèmes juridiques liés à la pauvreté.

Nos principaux domaines de représentation sont les questions relatives à l'aide à l'emploi et au revenu et à la location résidentielle. Nous fournissons gratuitement des conseils et de l'information aux personnes ayant des litiges liés à leurs prestations gouvernementales ou à leur logement. Nous offrons aussi de l'aide en matière de protection des réfugiés et d'autres types de prestations gouvernementales, telles celles des Services d'intégration communautaire des personnes handicapées.

En plus de nos services d'orientation et d'information, nous assurons la défense de clients admissibles à l'aide juridique devant divers tribunaux, telles la Commission d'appel des ser-

vices sociaux et la Direction ou la Commission de la location à usage d'habitation.

Bien que nos bureaux soient présentement fermés au public en raison de la pandémie de COVID-19, nous continuons à offrir tous nos services habituels, y compris les consultations gratuites, par téléphone ou par courriel. Si nécessaire, des dispositions peuvent être prises pour des rencontres en personne dans le respect de toutes les exigences gouvernementales en matière de santé publique. Nous offrons également des séances d'information et d'éducation en groupes, offertes à l'heure actuelle par vidéoconférence. Notre unité est là pour rendre service à la communauté.

Vous pouvez joindre notre groupe par courriel (tenant@legalaide.mb.ca) ou par téléphone (204-881-1714). Si vous le désirez, n'hésitez pas à communiquer directement avec l'un ou l'autre d'entre nous :

Jennifer Unger	204-985-8536	jeung@legalaide.mb.ca
Dan Gilson	204-985-5241	dagil@legalaide.mb.ca
Mia Van Helden	204-985-8546	mivan@legalaide.mb.ca
Stacy Regunay	204-985-5226	streg@legalaide.mb.ca

AU SUJET DE L'AUTEURE : Jennifer Unger est avocate en droit administratif au Centre juridique d'intérêt public de la Société d'aide juridique du Manitoba. À l'emploi de l'Aide juridique depuis l'an 2000, elle a beaucoup œuvré dans les domaines du droit de la famille et du droit des pauvres. Avant de se joindre au Centre juridique en 2013, elle a travaillé pendant 11 années à l'administration de l'Aide juridique.

Plan d'action pour l'inclusion des personnes en situation de handicap

Le gouvernement du Canada engage la population canadienne sur la façon d'améliorer la vie des Canadiennes et Canadiens en situation de handicap. Vos commentaires serviront à l'élaboration du plan d'action pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, qui visera à :

- réduire la pauvreté chez les Canadiens en situation de handicap;
- permettre à plus de personnes en situation de handicap d'occuper des emplois de bonne qualité;
- aider à atteindre l'objectif de la *Loi canadienne sur l'accessibilité* d'avoir un Canada sans obstacle d'ici 2040;
- faciliter l'accès des personnes en situation de handicap aux programmes et services fédéraux;
- favoriser une culture d'inclusion.

Vous êtes invité à participer au sondage en ligne à l'adresse : www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/canada-accessible/consultation-plan-action-inclusion-personnes-handicap.html **d'ici le 31 août 2021**. Si vous désirez plutôt imprimer le questionnaire et y répondre à la main, communiquez avec le bureau de LM Manitoba qui vous en enverra un exemplaire. Une fois le questionnaire rempli, vous pouvez ensuite l'envoyer par courrier à :

Plan d'action pour l'inclusion des personnes en situation de handicap
Emploi et Développement social Canada
140, promenade du Portage, Phase IV
Gatineau QC
K1A 0J9

ou par courriel à : accessible-canada@hrsd.gc.ca.



Une fois les études terminées, la recherche d'un emploi commence

Laurence Haien

Dans l'article ci-dessous, Laurence Haien s'entretient avec Annika sur la fin de ses études et ses espoirs pour l'avenir.

Annika, il y a deux ans je me suis entretenu avec vous pour *ParaTracks*. À l'époque, vous étiez en deuxième année du programme de travail social à l'Université du Manitoba. Vous avez maintenant terminé vos cours et vos deux stages et vous attendez la remise de votre diplôme.

Tout d'abord, parlez-nous un peu de vous, svp.

Bien, voyons. En 2017, on a découvert que j'étais atteinte d'une maladie auto-immune qui a occasionné une lésion médullaire incomplète au niveau C3. J'ai fait des progrès considérables depuis notre entretien en 2019. J'utilise un tapis roulant manuel cinq jours par semaine et je fais un peu de musculation. Dernièrement, j'ai commencé à faire du vélo et je suis capable de rouler pendant environ une vingtaine de minutes. C'est quelque chose que je n'aurais jamais pensé pouvoir accomplir après le diagnostic de ma lésion médullaire. J'aime le grand air, je profite de la vie et j'ai hâte d'obtenir mon diplôme de travailleuse sociale.

Y a-t-il des cours qui vous ont paru particulièrement intéressants, difficiles, ou les deux?

Il y a un cours en santé mentale que j'ai vraiment aimé et qui m'a ouvert les yeux. Il m'a fait réfléchir à la santé mentale, non seulement en fonction de particuliers qui luttent avec des problèmes personnels, mais aussi en fonction de l'ensemble d'une collectivité et de la façon dont les circonstances sociales influent sur la santé mentale des particuliers. Par exemple, si les autochtones vivent dans des communautés dont les ressources sont limitées ou insuffisantes, tels l'eau, le logement, l'électricité, la nourriture ou les services médicaux, ça crée du stress et ça a des répercussions sur la façon dont les personnes se perçoivent et interagissent entre elles et avec les membres de leur famille.

De plus, ce cours m'a amené à réfléchir à la façon dont je dois moi-même veiller à ma santé mentale; par ex., en prenant régulièrement de lentes et profondes respirations pendant que j'attends de voir un médecin, en devenant plus consciente de mon environnement, en m'affirmant et en apprenant à demeurer dans le moment présent, au lieu de me préoccuper de l'avenir.

Un cours obligatoire, mais qui m'intéressait moins portait sur le développement communautaire. Certains aspects du cours m'ont plu et j'ai pu dire ce que je pensais de sujets qui me passionnaient, telles l'industrie du sexe et la crise de la drogue à Vancouver. La société a tendance à discriminer et à isoler les consommateurs de drogues et les travailleuses et travailleurs du sexe. Chacun a son vécu et c'est ce vécu qui m'intéresse; il m'aide à comprendre comment et pourquoi les gens en viennent à agir comme ils le font. De

plus, certains de ces sujets de préoccupation rejoignaient ma propre expérience quand jeune, j'ai été confrontée à des toxicomanes.

Je sais que vous avez suivi quelques cours de français à option au cours des deux dernières années. Dites-nous comment vous en êtes arrivée à choisir le français et parlez-nous de ces cours.

En fait, je voulais suivre un cours d'espagnol, langue que je parlais avant de venir au Canada. Cependant, il n'était pas offert à ce moment-là, tandis que le français l'était. Le français et l'espagnol étant des langues romanes, elles se ressemblent. Ayant suivi des cours de français au secondaire, je me suis alors dit : Pourquoi pas?

J'ai d'abord suivi un cours d'introduction, qui comportait un volet de conversation en petits groupes. C'était difficile, mais amusant en même temps, dans la mesure où je me suis rendu compte que nous avions tous, chacun à sa manière, de la difficulté à nous exprimer. J'ai aussi appris à lire et à écrire en français. Peu à peu, j'ai compris que chaque constituant d'une phrase devait s'accorder avec tous les autres. Cette réalisation m'a beaucoup aidée dans mon apprentissage.

La maxime « Si tu ne t'en sers pas, tu vas le perdre » s'applique aussi aux langues. Avez-vous maintenu vos compétences linguistiques en français depuis la fin de vos études?

J'ai retenu un peu de ce que j'ai appris, mais hélas, je n'ai l'occasion d'utiliser le français ni à la maison ni ailleurs. Quand j'ai le temps, je visite divers sites sur Internet, ce qui m'aide un peu, mais ça ne saurait remplacer le fait de parler, de lire ou d'écrire tous les jours en français.

Ayant moi-même un diplôme en travail social de l'Université du Manitoba, je sais que les stages sont obligatoires. Parlez-nous de vos stages.

Comme vous, j'ai accompli deux stages. Le premier s'est déroulé dans un organisme qui vient en aide aux familles. Après environ un mois, j'ai réalisé que ça ne me convenait pas et que je n'aurais pas l'occasion d'y acquérir de nombreuses compétences dont j'aurais besoin comme travailleuse sociale.

Vous avez dû trouver ça frustrant. Qu'avez-vous fait?

Oui, c'était frustrant, et après avoir longuement réfléchi à la situation, j'ai décidé de parler de mon expérience à la personne responsable des stages pratiques. Ensemble, nous avons envisagé d'autres possibilités de stage. Par la suite, je suis allée faire un stage à la Learning Disability Association of Manitoba, où j'ai travaillé à temps plein deux fois par semaine d'octobre à avril. J'animais de petits groupes d'élèves de 11 et 12 ans, à qui je montrais comment acquérir diverses compétences sociales. Environ 12 élèves fréquentaient l'école.



J'ai aussi eu l'occasion de superviser les élèves en classe et de corriger des tests. On m'a également confié la tâche de faire des recherches pour trouver du nouveau matériel de lecture pour les élèves.

Mon deuxième stage, qui vient de se terminer, a eu lieu au St. Raphael Wellness Centre, un centre qui aide les toxicomanes. J'ai vraiment apprécié ce stage, car j'ai eu l'occasion d'animer de petits groupes, de procéder à des admissions, de travailler à de la documentation professionnelle et d'avoir accès à un conseiller sur place qui m'a aidé à résoudre certains de mes propres problèmes. C'était un environnement sécuritaire qui correspondait parfaitement à mes intérêts et besoins.

Parfois, les groupes étaient composés d'hommes et de femmes, et parfois seulement de femmes. En général, il y avait huit participants dans un groupe, mais il est arrivé qu'il y en ait eu jusqu'à onze. C'est dans le cadre de ces séances de groupe que j'ai compris que tout le monde a un vécu et l'importance d'écouter l'autre sans porter de jugement.

Avez-vous animé ces groupes seule?

Non, à différents moments je travaillais avec deux autres personnes. Travailler avec quelqu'un d'autre, ça peut être bon si la charge de travail est partagée. Cependant, si ça ne se produit pas, ça risque de devenir pénible. À un moment donné, je me suis retrouvée responsable de tout, y compris du contenu de chaque séance de groupe. À la suite de cette expérience qui fut pour moi une véritable leçon de vie, j'ai compris l'importance de m'affirmer et de dire aux gens ce que j'attends d'eux. Sinon, j'intériorise tout et je finis par ressentir de la colère.

Quel effet la pandémie a-t-elle eu sur votre formation?

En raison de la pandémie et des restrictions qui lui étaient associées, les séances de groupes ont éventuellement eu lieu en ligne. Par chance, la plupart de nos participants avaient accès à Internet et avaient un cellulaire ou un ordi à leur disposition. Quelques personnes sans accès à un ordinateur ont été autorisées à utiliser celui de la salle du conseil.

Alors, comment ça s'est passé l'animation de groupes virtuels?

L'animation de groupes en ligne comporte sa part de problèmes, c'est certain. Par exemple, la technologie n'est pas toujours au rendez-vous. Parfois, la connexion Internet était mauvaise ou interrompue; parfois, je ne pouvais pas entendre les participants ou vice versa. Animer en ligne des activités de groupe qui se déroulent normalement en personne, c'était également très difficile. Par exemple, il m'arrive d'utiliser la musicothérapie dans mes groupes. Comme on peut se l'imaginer, si la connexion Internet est mauvaise ou si la qualité du son est médiocre, cela ne favorise pas la relaxation. À vrai dire, je ne suis pas une adepte des groupes virtuels. Étant donné que les participantes ont du mal à établir des liens personnels entre eux et avec l'animatrice du groupe, il leur est difficile d'être à l'écoute de leurs senti-

ments et de ceux des autres, ce qui est pourtant un élément essentiel de l'activité d'un groupe, tout comme la capacité de se soutenir l'un l'autre.

J'imagine qu'essayer de concilier vos cours, les stages, vos responsabilités familiales et la lutte contre la pandémie a été plutôt stressant. Comment avez-vous pris soin de vous pendant ce temps?

Je tiens souvent un journal depuis des années, surtout lorsqu'il y a trop de choses qui me trottent dans la tête. Ça me permet de mettre mes pensées par écrit et de dégager mon cerveau. Lorsque je relis ce que j'ai écrit quelques jours plus tard, ça me permet souvent de prendre du recul par rapport à ce qui me préoccupait. La tenue d'un journal me libère. De plus, comme je l'ai déjà mentionné, je m'entraîne régulièrement, j'essaie de manger santé et je me couche et me lève à des heures régulières.

Maintenant que vous avez terminé vos études, quelle est la prochaine étape?

Présentement, je me repose un peu. Ensuite, je vais me chercher un emploi de travailleuse sociale qui rapporte un revenu stable. Ayant déjà été aide-enseignante, j'ai pensé d'abord que j'aimerais travailler dans une école. Aujourd'hui, je considère d'autres possibilités de travail. Dernièrement, j'ai eu une entrevue virtuelle, chose inhabituelle pour moi. Je garde espoir quant au résultat de cette entrevue. Bien entendu, j'étais nerveuse à l'avance. Cependant, après une bonne nuit de sommeil, je me sentais prête. Cela dit, je trouve qu'être interviewée en ligne est une expérience étrange, car il est difficile de vraiment percevoir ce que pensent les gens. En personne, je suis mieux apte à saisir les expressions du visage, les postures du corps, les tons de la voix, puis d'interagir en conséquence. De plus, je trouve que le feedback fait défaut dans les interactions en ligne.

Y a-t-il une dernière réflexion que vous aimeriez partager avec les lecteurs quant à votre parcours éducatif?

La vie est un voyage, quelle que soit la façon dont on l'envisage. Profitez de chaque instant, même lorsque vous vous sentez mal à l'aise. C'est dans les moments d'inconfort et de difficulté que l'on apprend à mieux se connaître. Pour ma part, j'ai appris que j'ai une force intérieure et que je réussis à accomplir ce que je veux en travaillant fort et avec persévérance. Je suis fière de ce que j'ai accompli jusqu'à présent.

Wolseley Woodworking & Construction



Wheelchair Ramps designed and built to code	
Wheel-in showers	Accessible bathrooms
Doorways widened	Home Modifications
MPI, WCB, VAC and Family Services friendly	

667-5787 **Mike Hladky (SMR, U of M)**



Shane Hartje
Transition Specialist
(204) 293-1220
manitoba@uromed.ca



Superior
Customer Service!



Expedited Shipping!



Latest Products &
Technologies!



Free Samples!

FREEDOM TO CHOOSE

Specializing in products and services for people with spinal cord injuries, spina bifida and other physical disabilities.

*Call Today to find out how you
can get up to \$600 a year with
our Rewards Program!*

www.uromed.ca



Améliorations de l'accessibilité des services de véhicules avec chauffeur

Enquête de la Ville de Winnipeg sur l'engagement des principaux intervenants

La Ville de Winnipeg a rencontré les principaux intervenants en janvier 2020 pour discuter de leur engagement et a tenu plusieurs réunions en septembre 2020 pour recueillir des avis et des commentaires sur les améliorations proposées en matière d'accessibilité, lesquelles seront financées par le supplément d'accessibilité applicable aux véhicules avec chauffeur. Un résumé de l'engagement des principaux intervenants du secteur des véhicules avec chauffeur et des annexes récapitulant leurs avis et commentaires en 2020 sont maintenant disponibles.

Contexte

Depuis l'entrée en vigueur du *Règlement municipal sur les véhicules avec chauffeur* pour régir ces services à Winnipeg, un supplément d'accessibilité de 0,07 \$ par trajet a été facturé aux répartiteurs des fournisseurs de transport personnel et aux répartiteurs de taxis, afin d'encourager la présence d'un nombre minimal de véhicules accessibles dans les flottes des fournisseurs de services. Les recettes collectées par la Ville de Winnipeg grâce à ce supplément doivent être utilisées pour améliorer l'accessibilité des services locaux de véhicules avec chauffeur.

Engagement

Tel qu'indiqué ci-dessus, la Ville a rencontré les principaux intervenants en janvier 2020 pour discuter de leur engagement et a tenu plusieurs réunions en septembre 2020 pour recueillir des avis et des commentaires sur les améliorations proposées en matière d'accessibilité.

Des renseignements contextuels ont été fournis à l'avance dans le cadre de la présentation.

Groupes de principaux intervenants

Les groupes suivants ont pris part à ce processus :

- Répartiteurs de véhicules accessibles avec chauffeur
- Conducteurs de véhicules accessibles avec chauffeur
- Propriétaires de véhicules accessibles avec chauffeur
- Utilisateurs de véhicules accessibles avec chauffeur
- Institut national canadien pour les aveugles
- Bureau des personnes handicapées, gouvernement du Manitoba
- Le centre de ressources Independent Living Resource Centre
- Lésions Médullaires Manitoba
- Université de Winnipeg

- Le réseau Transportation Options Network for Seniors
- Prestataires de formation sur les véhicules avec chauffeur
- Groupe consultatif des principaux intervenants du secteur des véhicules avec chauffeur
- Le réseau Vision Impaired Resource Network

Ce qui nous a été communiqué :

- Les questions qui doivent être abordées concernant l'amélioration de l'accessibilité des services ont été définies clairement.
- Les objectifs correspondent à la résolution des problèmes.
- Les solutions doivent tenir compte à la fois des utilisateurs et des conducteurs et être bénéfiques aux deux.
- Un service de répartition centralisé doit être entièrement accessible, doté de ressources suffisantes et disponible à tout moment de la journée.
- Les solutions doivent répondre aux résultats escomptés et être mesurées afin de garantir leur succès.

Prochaines étapes

Des recommandations visant à améliorer l'accessibilité des services de véhicules avec chauffeur, ainsi que les répercussions financières connexes, seront transmises au Comité d'orientation permanent du renouvellement des infrastructures et des travaux publics.

Pour en connaître davantage à ce sujet, consultez : winnipeg.ca/vehicles-for-hire

Reproduction autorisée





Le gouvernement achève d'importants travaux d'amélioration de l'accessibilité des parcs provinciaux

Le gouvernement du Manitoba continue à investir et à faire de nouveaux aménagements dans les parcs de la province, afin de rendre l'expérience des visiteurs plus agréable, notamment en installant davantage de tapis qui facilitent grandement l'accès à plusieurs des plages les plus fréquentées de nos parcs, a annoncé aujourd'hui la ministre de la Conservation et du Climat, Sarah Guillemard.

« Dans le but d'améliorer l'accessibilité de tous les Manitobains aux parcs provinciaux, nous avons fait des investissements importants, a déclaré Mme Guillemard. Qu'il s'agisse de tapis d'accès à la plage ou de l'accessibilité de sentiers, de bâtiments, ainsi que d'autres infrastructures, nous adhérons aux objectifs de la Semaine nationale de l'accessibilité et de la Semaine manitobaine de sensibilisation à l'accessibilité, qui se déroulent toutes les deux du 30 mai au 5 juin, et nous voulons que toute personne qui visite un parc puisse se sentir à l'aise et profiter du grand air. »

La province a augmenté le nombre de plages dans les parcs provinciaux où des tapis ont été installés pour faciliter l'accès à l'eau. Au Manitoba, ils ont d'abord été déroulés dans les parcs provinciaux de Birds Hill et de Saint-Malo. Cette année, ils ont été installés à la plage Pioneer Bay dans le parc du lac Clearwater, à la plage du lac Falcon dans le parc du Whiteshell, à la plage de l'ouest dans le parc de Grand Beach et à la plage Kiche Manitou dans le parc de Spruce Woods, ainsi que dans les

parcs provinciaux de Lundar Beach, Winnipeg Beach et Rainbow Beach.

À Lundar Beach, d'autres travaux ont été réalisés, dont une rampe le long du sentier, des portes plus larges dans les toilettes et l'aménagement d'un sentier accessible. Une nouvelle toilette accessible à l'extrémité sud du terrain de camping devrait être terminée et mise en service ce mois-ci.

« Une terrasse d'observation, construite au coût de 2 millions de dollars, a été aménagée à Saint-Norbert dans le parc provincial Duff Roblin, près du régulateur du débit d'eau du canal de dérivation de la rivière Rouge. Elle assure une vue sans obstacles à tous ceux qui viennent s'émerveiller devant le canal de dérivation », a déclaré la ministre, ajoutant qu'un sentier pédestre accessible et un nombre accru d'endroits où s'asseoir figurent dans les plans futurs du parc.

Dans l'ensemble de la province, des améliorations en matière d'accessibilité sont comprises dans les plans de réaménagement des parcs, tel l'ajout de toilettes et de douches entièrement accessibles au parc provincial du lac Paint.

Vu que les loisirs sont un élément important de l'expérience dans les parcs, des éléments accessibles ont été ajoutés aux structures de jeux des terrains de camping des lacs Gyles, Brereton et Adam, à la plage de Gull Harbour à Hecla et au lac Moose. La structure de jeu du centre communautaire de Grand Beach est en train d'être rendue entièrement accessible.

« Les usagers de sentiers verront d'autres améliorations, tels l'aménagement d'un sentier plus accessible pour remplacer une promenade en bois et le système d'escaliers aux chutes Pisew, ainsi que l'amélioration des travaux du sentier Cedar Bog dans le parc provincial de Birds Hill. Des sections de trottoirs en bois seront ajoutées cette année dans les parties souvent humides, ce qui pourrait entraver l'accessibilité à tout le sentier, mais améliorera par contre celle en général du secteur », a fait remarquer Mme Guillemard.

Les Manitobains et Manitobaines peuvent se tenir au courant des nouvelles, des activités et des événements des parcs provinciaux en suivant Parcs Manitoba sur Facebook à facebook.com/MBGovParks ou sur Twitter à twitter.com/MBGovParks.

Qu'est-ce que ILRC Able Sail?

ILRC Able Sail est un programme estival de voile accessible offert par le Independent Living Resource Centre de Winnipeg. Il a été fondé par des personnes handicapées et des bénévoles dévoués qui le coordonnent et le gèrent. Il a pour mission d'offrir aux personnes handicapées du Manitoba la possibilité de faire de la voile et d'en jouir, tout en favorisant une plus grande autonomie et un meilleur esprit communautaire. Ses objectifs sont les suivants :

- offrir l'occasion de faire de la voile aux Manitobains et Manitobaines, quels que soient leurs capacités, leur âge ou leurs moyens financiers.
- offrir aux participants et participantes une expérience agréable et unique de prendre part à des activités de loisirs, d'interaction sociale, de réadaptation et de compétition.
- renforcer la confiance, l'estime de soi et l'autonomie des personnes ayant une mobilité réduite ou d'autres limitations.

Pour plus de renseignements, appelez le 204-947-0194 ou envoyez un courriel à ablesail@ilrc.ca

À vendre

Fauteuil roulant TDX Storm Série 5. Conçu pour un homme adulte de 6 pi +. Muni d'un repose-pieds surélevé, de multiples réglages de vitesse pour l'intérieur et l'extérieur et de batteries assez récentes. Très peu de kilométrage. Prêt à être utilisé. Envoi de photos à toute personne intéressée. Aucune offre raisonnable refusée. Appelez Wayne au 807-465-5363.



Nouvelles de la Manitoba Paraplegia Foundation Inc. (MPF)

Les fonds de la MPF sont consacrés à quatre secteurs principaux qui ne sont pas subventionnés par d'autres sources de financement au Manitoba : les projets spéciaux, les essais de produits, la recherche et l'aide directe aux personnes médullolésées qui n'ont pas les ressources financières suffisantes pour se procurer les appareils et les services dont elles ont besoin. Toute demande d'aide directe doit être soumise à LM Manitoba. La personne qui en fait la demande doit fournir des précisions sur sa situation financière, expliquer pourquoi il lui est impossible de couvrir la dépense envisagée dans le cadre de son budget, et indiquer toute autre source potentielle de revenu, y compris les contributions de membres de sa famille.

Lésions Médullaires Manitoba remercie la MPF de son soutien continu à l'amélioration de la qualité de vie des personnes médullolésées.

La MPF a approuvé plusieurs demandes d'aide financière au cours des derniers mois. Depuis le dernier numéro de *ParaTracks*, elle a accordé une aide financière de 5 104,96 \$, notamment aux fins suivantes :

- l'achat d'un fauteuil roulant manuel spécialisé pour un membre qui bénéficiera grandement de l'utilisation d'un fauteuil roulant manuel, en plus de son fauteuil roulant élec-

trique. Le fait de disposer de ces deux types de fauteuil roulant favorisera son autonomie et sa capacité à participer à des thérapies et à des activités bénéfiques pour sa santé mentale et physique.

- l'achat d'équipement pour un membre. Un rail de plafond préviendra les chutes et lui permettra de sortir du lit sans aide. Un appui-dos atténuera sa douleur et augmentera sa tolérance à demeurer assis, ce qui lui permettra d'accomplir sans aide davantage de ses activités quotidiennes.

Visitez le site Web de la MPF à l'adresse www.scimanitoba.ca/mpf. Vous pouvez obtenir un formulaire de demande d'aide financière en envoyant un courriel à info@scimanitoba.ca ou en composant le 204-786-4753.

Conseil d'administration de la MPF

Doug Finkbeiner, c.r. – président
James Richardson Jr. – trésorier
Dre Lindsay Nicolle
John Wallis
Kristine Cowley, PhD
Dre Jan Brown
Leonard Steingarten
Dan Joannis

 **NEW!**

**For help,
you can
call**

211

or visit
mb.211.ca

 **Manitoba**

 **United Way
Winnipeg**

 **VOLUNTEER
MANITOBA**

ADVERTISE IN PARATRACKS

ADVERTISING RATES

for photo ready copy

FULL PAGE: \$160

HALF PAGE: \$87

QUARTER PAGE: \$55

BUSINESS CARD SIZE \$33

CLASSIFIED ADS FREE

To place your ad in the next
issue of *ParaTracks*,

Email: aconley@scimanitoba.ca

or Phone 204-786-4753 ext. 222

Circulation 1000 copies

ParaTracks publishes
three times per year

DEMANDE D'ADHÉSION

OUI !

Inscrivez-moi en tant que membre de Lésions Médullaires Manitoba Inc. Tous les membres reçoivent *ParaTracks*, le bulletin de nouvelles de l'association, et ont droit de vote à l'Assemblée générale annuelle.

Les membres ont aussi droit à des rabais sur des fournitures de soins de santé dans divers commerces dont :

Stevens Home Health Care Supplies (10 % sur les fournitures et les appareils), The Access Store (10 %), Northland Home Health Care (10 % sur les fournitures médicales) et Fido Mobile (rabais de 10 \$ sur un plan mensuel de services téléphoniques).

COORDONNÉES DU MEMBRE

NOM

ADRESSE

VILLE **PROV**

CODE POSTAL **TÉL.**

COURRIEL

(VOTRE ADRESSE COURRIEL NOUS PERMET D'ÉPARGNER LES FRAIS D'EXPÉDITION PAR LA POSTE.)

SIGNATURE **DATE**

Inscrivez-moi dans la catégorie suivante :

- ☐ **MEMBRE : 15 \$ – 24 \$**
- ☐ **MEMBRE DE SOUTIEN : 25 \$ – 99 \$**
- ☐ **MEMBRE DONATEUR : 100 \$ – 249 \$**
- ☐ **MEMBRE SPÉCIAL : 250 \$ – 499 \$**
- ☐ **BIENFAITEUR : 500 \$ ET PLUS**

Toutes les sommes reçues demeurent au Manitoba pour y appuyer les activités et services de LM Manitoba Inc. Un reçu aux fins de l'impôt sera délivré pour tout don de plus de 15 \$. La générosité des membres spéciaux, des bienfaiteurs et des donateurs sera soulignée dans le cadre d'activités telles que l'AGA ou encore dans le programme d'autres activités de l'association.

☐ **NOUVEAU** ☐ **RENOUVELLEMENT**

Prière de libeller votre chèque à : Lésions Médullaires Manitoba Inc.
Postez à l'adresse : 825, rue Sherbrook, Winnipeg MB R3A 1M5

IMPORTANT !

En signant ci-dessus, vous autorisez LM Manitoba à utiliser vos renseignements personnels (nom et adresse seulement) à des fins d'expédition de carte de membre et de reçus, de rappels de renouvellement de votre adhésion, d'avis de réunion et du bulletin de nouvelles *ParaTracks*. LM Manitoba ne vend pas et n'échange pas de renseignements personnels et ne loue pas ses listes d'adresses et de courriels.

Pour plus de renseignements :

Téléphone : 204-786-4753

Fax : 204-786-1140

Sans frais au Manitoba : 1-800-720-4933

Courriel : info@scimanitoba.ca